

CENTRE AVERROES

c/Alpha Concept - 47, rue des Francs-bourgeois - 75004 Paris - tél:271.08.12



MAGHREB

REVUE

DE

PRESSE

N°7 Mai 1984

ALGERIE

JEUNE AFRIQUE N° 1217 — 2 MAI 1984

Le contentieux
s'alourdit avec l'Espagne
au sujet du gaz.

A prendre ou à laisser

Merzak Meneceur

Les relations commerciales algéro-espagnoles sont-elles en train de tourner au vinaigre ? Il semble bien que oui. Le 11 avril, un consortium de constructeurs espagnols a annoncé que le gouvernement algérien renonçait à lui faire édifier un important barrage. Douze milliards de pesetas (30 milliards de F CFA) échappent de ce fait au dit consortium composé des groupes Agroman, Entrecanales et Huarte.

De toute évidence, la décision algérienne n'est pas consécutive à des restrictions budgétaires. Mesure de rétorsion, semble-t-il, dont la cause est à rechercher au niveau du gaz algérien, celui-là même qui, en raison de désaccords sur la revalorisation de son prix, a troublé la sérénité des relations algéro-françaises de 1979 à 1981, et algéro-italiennes de 1980 à 1982.

Pour comprendre ce qui ne va pas aujourd'hui entre Alger et Madrid, il faut remonter à 1975. Cette année-là, la Sonatrach (algérienne) et l'Enagas (espagnole) signent un contrat aux termes duquel l'Enagas achètera chaque année 4,5 milliards de m³ de G.N.L. algérien. Autant que la compagnie américaine Panhandle (qui a suspendu ses enlèvements le 12 décembre 1983). Autant que Distrigas (Belgique), mais moins que Gaz de France (9 milliards de m³/an) et que la Snam (Italie), qui enlève 8,4 milliards de m³/an et qui devrait importer 12,15 milliards de m³/an à partir de 1986.

Le contrat de 1975 avec Enagas comporte deux autres clauses importantes : la révision du prix du gaz tous les quatre ans, et le *take or pay* qui exige de l'acheteur le paiement intégral des quantités prévues, même s'il n'a pas procédé à leur enlèvement. Or, l'Espagne, très vite, ne semble pas décidée à

enlever les quantités stipulées dans le contrat. En 1979, Enagas obtient des Algériens un réaménagement du programme d'enlèvement, en raison du retard pris dans l'extension du réseau gazier espagnol. Mais en 1982 et en 1983, la Sonatrach constate que l'Enagas n'enlève que 1,5 milliard de m³/an. Motif : modification de la politique énergétique de l'Espagne, qui ne veut du gaz que pour 3 % de sa consommation globale (contre 15 à 20 % dans les autres pays européens). Conflit de plus en plus aigu, activé par le problème de la révision des prix, sur lesquels on n'est pas non plus d'accord. L'Algérie entend que le prix payé par les Espagnols soit aligné sur les prix européens (ce à quoi l'Espagne s'était engagée, affirment les Algériens), mais en 1982 Alger n'encaisse de Madrid que 3,85 dollars par million de B.T.U., alors que la France paye 4,92 dollars.

Le contentieux devient peu à peu si lourd que le vice-président du gouvernement espagnol, Alfonso Guerra, débarque à Alger le 24 mars 1983 et propose que les négociations sur le gaz soient menées à l'échelon des deux gouvernements. Ce qui est fait. Mais au terme d'un nombre considérable de réunions, on aboutit le 15 mars dernier à un échec. Les positions des deux partenaires sont restées constamment divergentes.

Pour les Algériens, il existe un contrat librement consenti et il convient de le respecter dans toutes les clauses. L'Espagne est donc invitée à appliquer le *take or pay* pour mettre fin au préjudice financier, et à s'aligner sur les prix du marché européen. Les Espagnols affirment être disposés à satisfaire cette dernière exigence, mais demandent qu'Alger accepte de remettre en cause le contrat de 1975

sur deux points : abaisser la quantité à enlever à 1,5 milliard de m³/an et oublier la fameuse clause du *take or pay*. Madrid, en outre, ne veut pas entendre parler de compensation financière, même si ses négociateurs ont avancé la somme de 50 millions de dollars, jugée dérisoire par les Algériens, qui évaluent leur manque à gagner à 500 millions de dollars.

La presse des deux pays s'est bien entendu emparée de l'affaire. Pour *El Pais*, quotidien madrilène, Alger a un comportement « *irréductible et intransigeant* ». Réponse d'*El Moudjahid* : « *Tous les acheteurs liés par contrat à la Sonatrach et qui refuseraient de l'honorer se heurteraient à la riposte d'un pays qui ne ménagera aucun moyen pour défendre ses intérêts.* » C'est cette riposte, précisément, que le consortium espagnol précédemment cité vient de subir. *ABC*, autre journal de la péninsule ibérique, écrit en substance à propos de cet épineux problème, le 8 avril, qu'il est temps pour l'Espagne de trouver le moyen de négocier sérieusement, si elle ne veut pas perdre un marché dans lequel elle est déjà fort bien introduite. ■

la formation en question

De notre correspondant particulier

FARRAH ZIANE

Pléthore en médecine, manque dans les autres secteurs scientifiques et technologiques : le déséquilibre risque d'être payé cher.

L'université algérienne s'emploie à rectifier le tir.



Abdelhamid Brahimi
Assurance sur la... survie

« **I**l faut que notre système de formation s'adapte aux besoins économiques et sociaux et aux dures batailles du monde actuel, caractérisées par un perpétuel renouvellement des techniques et de la technologie. » Ces propos, souvent entendus dans les milieux de l'enseignement et de la recherche scientifique, viennent de connaître une consécration officielle. D'abord par le Premier ministre, Abdelhamid Brahimi, qui a déclaré, le 22 mars, au

cours d'une conférence de presse, qu'il était temps de lever la confusion entre les exigences de la planification et la démocratisation de l'enseignement. « *La démocratisation de l'enseignement, a-t-il dit, consiste à donner à tous les enfants les mêmes chances d'accéder à la formation. Après, les meilleurs doivent réussir. Ce n'est pas de l'élitisme, mais il s'agit d'élever le niveau technique et culturel au sein de la société algérienne. Et puis, nous devons nécessairement conformer la formation aux besoins pour ne pas "produire" des cadres qui seront condamnés au chômage.* »

La deuxième consécration a été orchestrée, à la télévision, par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. A deux reprises, en effet, Abdelhak Brerhi est venu expliquer aux téléspectateurs à la fois les mesures prises depuis 1981 pour une réadaptation progressive de la formation et les dispositions envisagées dans la perspective de l'horizon 2000.

A la base d'un tel redéploiement, un certain nombre de constats. Le premier, de taille, c'est que l'Algérie, dont les programmes de développement sont très importants, manque sérieusement de techniciens et de techniciens supérieurs dans tous les domaines. Pour le Premier ministre, l'enseignement secondaire est franchement dépassé. Point de passage obligé pour l'accès à l'université, ce secteur s'est progressivement rééquilibré, depuis l'indépendance, mais il ne consacre pas la part qui revient à l'enseignement technique. Très classique, il contribue à générer des déséquilibres au niveau de la formation universitaire. Par exemple, sur 130 000 candidats au baccalauréat l'an dernier, il y avait 56 000 inscrits en sciences et 11 000 en mathématiques. Or les options universitaires exprimées par les bacheliers s'orientent essentiellement vers la médecine.

« *On ne peut quand même pas laisser tout le monde "faire médecine" et négliger les autres disciplines, techniques et technologiques, qui constituent des exigences du développement.* »

Curieusement, alors que les étudiants en médecine sont en surnombre, l'Algérie continue de manquer de spécialistes. Deux explications à cela : beaucoup d'étudiants prolongent très largement la période de formation, au point de devenir ce qu'au ministère de l'Enseignement supérieur on nomme des « carriéristes ». D'autre part, face à la limitation des débouchés et aux difficultés de la spécialisation, une grande partie d'entre eux optent pour la filière de la médecine générale. Pour le ministère, il faut dépoussiérer tout cela. D'abord, en limitant, dès 1987, les effectifs à 2 000 inscriptions par an durant les

deux décennies à venir ; ensuite, en ouvrant de nouvelles filières pour répondre aux besoins, notamment par le développement des sciences vétérinaires et de la pharmacie industrielle. L'objectif tracé par le gouvernement est, dans le cas des sciences médicales, d'arriver à une « formation médicale davantage maîtrisée, mieux répartie sectoriellement et géographiquement et concrétisant, à la source, dans la structure même du cursus, l'option de service hospitalier liée à un choix social ».

Evolution

Cela dit, dans le redéploiement de la formation universitaire, la médecine n'est pas la seule concernée. Les sciences sociales vont connaître une véritable révolution : ouverture de filières nouvelles dans les domaines artistique et culturel, du sport, de la communication ; réorientation aussi des formations traditionnelles vers une application concrète et rapide des connaissances...

« *Pourquoi, s'interroge le Premier ministre, n'enseigneraient-on que la théorie en sciences économiques ? C'est bon, la théorie, c'est utile ; mais il faut aussi enseigner la gestion, la planification, l'administration...* » Enfin, la formation en technologie et en sciences biologiques et de la terre devra connaître un intense développement dans les décennies à venir pour répondre aux besoins, notamment au niveau de l'agro-alimentaire, et pour parer au danger de la domination et du chantage technologiques.

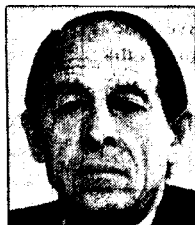
Avec l'entrée de la formation dans l'ère de la planification et de la rigueur, l'université algérienne entreprend une mutation de longue haleine. Elle contraindra certainement quelques mentalités figées dans le confort tranquille d'une vision simpliste de l'université, qui ne comprennent pas que dans une société en révolution, l'université doit sans cesse s'adapter et participer à cette transformation. Pour le Premier ministre, qui traduit les orientations du président Chadli, si l'avenir de la société est en jeu — et c'est le cas —, le gouvernement doit faire l'économie d'un populisme facile qui tourne le dos aux réalités amères du siècle. Le système de formation doit préparer coûte que coûte l'encadrement qualifié, capable de diriger une société moderne qui évolue déjà — et qui évoluera davantage après le pétrole et le gaz — dans un environnement difficile, où le développement est le résultat de luttes quotidiennes.

En optant pour l'adaptation et la revalorisation de son système éducatif, la société algérienne prend donc une assurance sur la... survie. Son mérite est de le faire à temps.

F.Z.

QUESTION A

MICHEL JOBERT



Jeune Afrique : Le bureau politique du FLN vient de réaffirmer les options de l'Algérie en politique étrangère : soutien au Polisario, à l'ANC et à la SWAPO ; attachement à la cohésion de la résistance palestinienne ; solution négociée du conflit Iran-Irak, etc. Au-delà des mots, l'ère Chadli vous paraît-elle, en ce domaine, plus marquée par la continuité que par le changement ? En particulier, comment l'Algérie vous paraît-elle se mouvoir par rapport à ses voisins du Maghreb ?

Michel Jobert :

Il n'est pas indifférent, en effet, qu'une instance politique aussi importante que l'est, en Algérie, le Bureau du FLN, affiche publiquement les analyses et les déterminations des dirigeants sur les affaires extérieures. On ne s'étonnera pas qu'entre le proche et le lointain les attitudes soient similaires, car elles découlent d'une analyse générale sur le Tiers monde, sur la présence des super-puissances, sur les conjonctions nécessaires en Afrique et dans le monde arabe. Il n'est pas surprenant que des missions récentes aient été envoyées par conséquent en Union soviétique, aux Etats-Unis, en Inde et dans plusieurs pays arabes et africains.

Mais il existe aussi une filiation évidente entre la politique intérieure et la politique étrangère. Pour faire droit à l'interrogation que vous ne cessez de m'adresser sur la continuité et le changement de « l'ère Chadli », je noterai que le passage du communiqué du FLN sur l'Amérique latine est peut-être éclairant. Il réaffirme l'attachement de l'Algérie au respect du droit de chaque peuple au libre choix de son propre système de développement économique et social. Un peuple est souvent conduit instinctivement à reconnaître aux autres ce qu'il ressent pour lui-même. J'ai déjà eu l'occasion, pour *Jeune Afrique*, d'analyser les infléchissements récents de la politique économique algérienne. Ils sont

intéressants puisqu'ils ajoutent aux analyses doctrinales suffisamment d'empirisme et d'incitations à l'initiative pour que l'action gouvernementale soit à la fois réaliste, diverse, et adaptée aux multiples niveaux de l'activité. Vous voyez que deux lignes seulement sur l'Amérique latine me font pressentir plus de virtualités que je ne le devrais !

Sur le Moyen Orient et la guerre irano-irakienne, l'Algérie a un mérite particulier à réaffirmer ce qui, au fil du temps, peut paraître une banalité. Mais la conviction de l'analyse a d'autant plus de force à être répétée quand les situations s'enlisent, tout en se modifiant souterrainement. On se souvient, bien sûr, du rôle de premier plan que l'Algérie a voulu jouer, en vue d'une conciliation, dans le conflit entre l'Irak et l'Iran. Comment ne pas évoquer le rôle de M. Mohamed Ben Yahya, si tragiquement éprouvé sans jamais renoncer à ce qu'il considérait comme un devoir et si tragiquement abattu au cours d'une nouvelle mission de bons offices.

Quant à la question israélo-palestinienne, elle n'a cessé de se compliquer dans le tragique et l'excès. D'une part, les improvisations de la diplomatie américaine, entraînant derrière elle, hélas trop souvent, celle de la France, ont montré une profonde incompréhension des conditions d'une paix dans cette zone du Moyen-Orient. En soute-

nant, en effet, contre tout bon sens, l'accord israélo-libanais de 1983, consécutif à l'invasion israélienne au Liban de juin 1982, cette politique a plongé le Liban plus profondément encore dans le bain de sa désintégration.

De ces drames multipliés, **deux certitudes** ont surnagé : la première est, pour les Etats-Unis, qu'ils ne peuvent impunément faire la politique d'Israël contre les droits des Palestiniens et la conscience du monde arabe, malgré les multiples tensions internes de celui-ci. Mais le prix payé par cette politique imprudente a été de compromettre les chances que pouvait représenter le Plan de Fès. La seconde certitude tient dans l'affirmation nouvelle de l'« arabisé » du Liban, telle qu'elle fut affirmée après les débats confus de la conférence inter-libanaise de Genève.

Il est par ailleurs normal et significatif que l'Algérie réaffirme sa « *solidarité pleine et entière* » à la cause palestinienne, alors que celle-ci est recrudescence d'épreuves, en elle-même comme dans sa lutte extérieure. Cette prise de position, si elle ne peut suffire à dissiper tant de confusion, est au moins de nature à ne pas les accroître, à une époque où de tels soutiens explicites à la résistance palestinienne ont été rares ou précautionneux. Sans doute ici, apercevrez-vous aisément la continuité.

J'en dirai autant sur la position algérienne concernant l'Afrique australe, attitude constante, mais qui prend plus de relief après les récents accords entre l'Angola, le Mozambique et l'Afrique du Sud.

Venons-en maintenant à ce que j'ai la faiblesse de considérer comme l'essentiel : **le Maghreb**. Peut-être vous paraîtra-t-il paradoxal que je vous parle aujourd'hui de l'unité maghrébine, alors que les tensions régionales sont devenues par trop une habitude de comportement. Mais je pense que l'unité du Maghreb procède fondamentalement des différences de celui-ci par rapport à ce qui l'entoure de près ou de loin : Méditerranée et Europe, Afrique et (ne bondissez pas) monde arabe. Il faudra donc que, de la conscience encore vague de ces différences si fortes avec l'extérieur, naisse une démarche neuve qui transcendera la politique de distanciation précautionneuse des Etats et l'interprétation peut-être plus nuancée que les hommes publics essaient de leur donner, sans grand succès jusqu'ici. Après les déclarations prometteuses de

l'année 1983, on voit bien que la politique traditionnelle reprend ses droits. Et, à ce stade, il est intéressant de s'interroger : **est-ce par tactique ou par conviction** ? Au moment où vous me posez cette question, le ministre des Relations extérieures français se rend, successivement, à Fès pour rencontrer le roi Hassan II, et à Alger pour une conversation avec son collègue, M. Ahmed Taleb Ibrahim. En France, des esprits malicieux disent qu'on a surtout parlé du Tchad... Officiellement, on s'est surtout préoccupé du conflit du Sahara occidental, toujours pendant, toujours entretenu. On sait d'autre part que les Marocains étendent le mur défensif dont ils se protègent contre les incursions du Polisario et cela, jusqu'à la frontière mauritanienne. Cette extension de la politique militaire marocaine poursuivie dans la région de Zaak vise évidemment à placer le Maroc dans une meilleure position, politique aussi.

C E QUI ME PARAÎT
ESSENTIEL,
C'EST QUE LE TON A CHANGE
SI, DU MOINS, L'AFFIRMATION
DES POSITIONS NE S'EST GUERE
MODIFIEE.
AUJOURD'HUI,
LA VOIX DES DOCTRINAIRES
S'EST FAITE MOINS FORTE.

Ainsi, d'une part, le communiqué du FLN réaffirme la position de l'Algérie sur le conflit du Sahara occidental, fondé sur la « *reconnaissance du fait national sahraoui et sa réalité internationale* » et la « *nécessité de l'application générale de la résolution du XIX^e Sommet de l'OUA* ». En même temps, le Bureau rappelle « *la disponibilité de l'Algérie à œuvrer dans le respect [...] en vue de rapprocher les peuples frères du Maroc et du Sahara occidental et de*

favoriser ainsi une solution négociée. » Si l'on en croit une dépêche de presse, M. Cheysson a répété à ce propos que Paris n'avait pas de médiation à proposer. « *L'Algérie considère cependant que la France, après les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, est un des trois pays qui peuvent avoir une influence sur Rabat.* »

A ce stade, que vous dire de la continuité et du changement ? Peut-être ceci, qui me paraît essentiel : **le ton a changé** si, du moins, l'affirmation des positions ne s'est guère modifiée. D'autre part, les difficultés économiques sont là, plus évidentes que jamais, pour les uns et les autres. Sans doute le colonel Kaddafi, dont la mobilité tactique sinon conceptuelle est bien connue, peut à tout moment compliquer le jeu quand celui-ci s'éclaircit ou souffler sur quelques nuages quand ceux-ci s'amoncellent. Le vrai changement, s'il y en a un, c'est que la voix des doctrinaires s'est faite moins forte. Ce qui ne veut pas dire que la conscience des impossibilités présentes soit à ce point négligeable que l'on puisse croire que l'on est sorti de l'auberge. ■

Algérie

LE PRÉSIDENT CHADLI ANNONCE DE PROCHAINES MESURES DE GRACE

(De notre correspondant.)

Alger. — En ouvrant, le 8 mai, le deuxième séminaire sur « L'écriture et l'histoire de la révolution algérienne », le président Chadli, rapporte l'agence Algérie Presse Service, a annoncé qu'il a « décidé de gracier, dans les semaines à venir, certaines personnalités qui ont porté atteinte à la révolution et à la patrie ».

Depuis quelque temps on laissait entendre dans les milieux officiels que des mesures de clémence seraient annoncées à l'occasion du trentième anniversaire du déclenchement de la lutte armée, le 1^{er} novembre 1954.

Le séminaire, qui regroupe sept cents personnes, anciens moudjahidines, professeurs d'université et étudiants, a pour but de « dire la vérité à notre jeunesse qui ne connaît pas suffisamment son histoire », écrit la quotidien *El Moudjahid*.

Rendant compte de l'allocution du président Chadli, l'agence Algérie Presse Service déclare qu'il a souligné que « toutes les informations relatives à notre guerre de libération seront mises à la disposition de nos historiens et de nos penseurs afin de cerner toutes les réalités, loin de toute démagogie, et en rejetant toute confusion, déformation et suspicion. » Il a annoncé « la décision de constituer une commission nationale chargée d'étudier les questions et les dossiers relatifs à la période de la guerre de libération ».

J.D.L.G..

Algérie : un bon choix



M'Hamed Yazid

■ Lors de son dernier congrès, le parti du F.L.N. avait décidé de créer un Conseil de l'amitié et de la solidarité avec les peuples. Comme son nom l'indique, ce conseil, constitué au niveau du comité central du parti, doit développer les relations du peuple algérien avec tous les peuples du monde, particulièrement ceux qui sont en lutte pour leur libération politique et économique. Mais pour animer un tel organisme, il fallait une personnalité répondant à des critères précis : profonde connaissance des problèmes internationaux, sens des relations humaines, profil politique et notoriété ; bref, à la fois un militant chevronné et un diplomate de stature internationale. Le choix du président Chadli, qui s'est porté sur M'Hamed Yazid, ne pouvait être meilleur.

L'itinéraire de ce vieux lutteur de la révolution algérienne est suffisamment connu pour

qu'il ne soit pas nécessaire de le rappeler. Soulignons seulement qu'au cours de ces dernières années, M'Hamed Yazid a été ambassadeur de son pays au Liban, avant de prendre la direction du bureau de Paris de la Ligue arabe. Hommes politiques et diplomates apprécient chez lui cette tradition de la diplomatie algérienne : la franchise, le sérieux et la discrétion. Et si les journalistes, particulièrement ceux qui suivent les grands dossiers internationaux, se plaignent précisément de cette discrétion, ils lui reconnaissent cependant une qualité qui leur facilite la tâche : la concision, le sens des formules qui font mouche et celui de l'humour. En prenant la charge du Conseil de l'amitié et de la solidarité avec les peuples, M'Hamed Yazid n'hérite pas d'une sinécure, car on sait l'importance qu'accorde l'Algérie à cet aspect de sa politique étrangère.

ALGÉRIE. De notre envoyée spéciale, Alexa Goel

HAUTE SURVEILLANCE

Ils sont enseignants, ingénieurs, médecins... les dix mille coopérants soviétiques en Algérie. Ils sont aussi mal aimés, mal compris et fort peu intégrés. Mais, après tout, pour eux, c'est le purgatoire qui conduit à la « nomenklatura ».



Dans des appartements anonymes d'Alger, l'antichambre de la « nomenklatura ».

Ils vivent entre eux, sans manifester d'intérêt pour la vie du pays où ils résident. Ils viennent enseigner à des Algériens et parlent un français incompréhensible. Ils ne sortent de chez eux que pour se précipiter dans les boutiques où ils marchandent la moindre pelote de

laine au centime près... Si on les laissait faire, ils achèteraient toutes les revues de la librairie, pour les expédier en Union soviétique...

Les critiques algériennes vont bon train sur les coopérants soviétiques si peu intégrés à la vie locale, hermétiques, mal compris,

mal aimés. Ces critiques sont, le plus souvent, fondées. Mais bien malin le Soviétique qui, sans risquer sa situation, échapperait à la pesanteur d'un régime ultra-centralisé, à l'étranger comme à l'intérieur de ses frontières.

Ces coopérants soviétiques si décriés, comment vivent-ils leur expatriation ?

20 h 30 : ambiance feutrée et lumière presque tamisée dans cet ancien appartement transformé en « bar russe ». Attablés, quelques Soviétiques conversent autour de boissons. Des femmes se dirigent jusqu'au comptoir pour remplir leurs couffins de bouteilles de bière. Elles sont vendues 4,50 DA, alors que partout ailleurs, dans les échoppes algériennes, elles valent 5 DA au moins la petite bouteille.

« *Dobre vietché* » (bonjour). Je ne réponds pas. On m'a recommandé de ne pas parler. Si mon physique peut tromper, mon accent dans une langue que je ne maîtrise pas ne peut abuser personne sur ma véritable nationalité. Et le « bar russe » est strictement réservé aux résidents soviétiques. Des yeux et des oreilles sont partout à l'affût, surtout depuis trois ou quatre semaines. « *Nous vivons actuellement en état de siège* », explique Ivan S., professeur depuis deux ans dans un institut où les Soviétiques assurent la majeure partie de l'ensei-

gnement. « *Il nous est impossible de quitter la ville, même pour aller à cinq kilomètres de là, sans être accompagnés et, bien sûr, encore moins sans autorisation. Durant une quinzaine de jours, tous les coopérants soviétiques ont eu la formelle interdiction de sortir de leur domicile après 6 heures du soir. C'en était fait des petites promenades vespérales ou des visites aux voisins.* »

On se méfie de tout et de tous

La raison de ce blocus ? « *Une menace contre des coopérants soviétiques résidant en Algérie, proférée par un Algérien fraîchement séparé de sa femme moscovite. Celle-ci l'aurait quitté en emmenant ses enfants en Union soviétique* », affirme-t-on dans la communauté soviétique d'Alger. On ignore s'il y a eu réellement menace, mais en tout cas, elle a été prise très au sérieux par les responsables du Parti communiste d'Union soviétique résidant en Algérie, par les directeurs d'institutions et d'écoles soviétiques qui se chargèrent de faire appliquer à la lettre les mesures de couvre-feu.

Faut-il y voir une manœuvre des autorités de Moscou pour encadrer, avec une plus grande vigilance, leurs représentants à l'étranger ? Peut-être. Toujours est-il que la communauté soviétique résidant en Algérie tremble de peur. Et se méfie de tout et de tous. Témoin : ce dentiste soviétique d'Alger qui, début avril, se fit longuement prier avant de soigner une de ses compatriotes... mariée à un Algérien. « *Ils sont dangereux, ces gens qui ont fait des mariages mixtes, avec leurs pieds dans deux chaussures de marques différentes* », explique un fervent défenseur de la cause soviétique, sans pour autant vouloir se lancer dans un débat sur les mariages mixtes. Pour lui, comme pour nombre de ses concitoyens, une Soviétique qui a épousé un étranger n'est plus tout à fait so-

viétique, mais une sorte d'espionne qui aurait l'air avec le diable, même si le conjoint est le ressortissant d'un pays ami.

Méfiance donc chez les quelque dix mille coopérants soviétiques en Algérie. Et pourtant, la vie n'en poursuit pas moins son cours, ici dans la petite ville de Boumerdes où ils sont près de quatre mille à vivre dans un véritable ghetto, comme dans le reste de l'Algérie.

21 heures. Les rideaux tirés laissent entrevoir un rai de lumière, et des voix posées font penser à une réunion amicale. A l'intérieur, une dizaine de Soviétiques sont assis autour de tasses de thé ou de café. C'est une « fête » d'un genre particulier qui a lieu ce soir : les réunions du « parti » (PCUS : Parti communiste d'Union soviétique) à l'étranger se déroulent dans des appartements privés. Question de sécurité, bien sûr. Un environnement décontracté est susceptible d'y ajouter un peu de charme, il permet aussi de tromper le « visiteur inopportun » (entendez non soviétique).

Ainsi, au mépris des règles internationales de coopération, le « travail politique » est mené très activement à l'étranger. Avec d'autant plus d'intensité qu'il faut « *aider les expatriés à résister aux méfaits des médias occidentaux* », affirme-t-on dans certains milieux soviétiques. La présence à ces réunions d'information politique est obligatoire.

Des réunions charmantes et... exaspérantes

Autant de soirées où l'on discutera, jusqu'à une heure avancée de la nuit, des discours des dirigeants, des derniers congrès du parti ou du Soviet suprême, des éditoriaux des journaux soviétiques. L'abonnement à au moins une publication soviétique est obligatoire pour tout coopérant.

Malgré le charme du lieu, ces réunions exaspèrent bien des participants. « *Même ici, ils ne nous*

laissent pas tranquilles ! » Noblesse oblige, un poste à l'étranger se mérite (voir encadré, p. 56).

22 heures. Tamara est suspendue au téléphone de ses voisins. Depuis trois heures, elle cherche à joindre sa fille, seize ans, restée à Moscou. En vain. Les services téléphoniques du réseau international de Moscou ne répondent pas. Et pourtant, Tamara sait que son appel, s'il aboutit, sera enregistré. On l'a prévenue. Mais, aujourd'hui, c'est l'anniversaire de sa fille. « *Le problème de la correspondance est, pour nous, des plus importants.* » Il n'est pas question d'avoir le téléphone. Et les coopérants soviétiques ont l'interdiction formelle d'utiliser la poste ! « *Nous devons passer, pour plus de sécurité, par le courrier diplomatique, et il peut mettre jusqu'à un mois et demi pour arriver.* »

Expatriés avec un fil à la patte

En principe, on s'expatrie en famille. Les enfants de plus de quinze ans sont tenus de rester en Union soviétique. Les plus jeunes vont à l'école - soviétique - du nouveau lieu de résidence. Les candidats à l'expatriation qui n'ont pas de proche parent en Union soviétique sont obligés de laisser leurs enfants, même en bas âge, à l'internat. « *C'est une caution que j'ai laissée là-bas* », reconnaît, sans émotion apparente, un couple qui se trouve être précisément dans ce cas. « *Caution, garant...* » : ces mots sont faibles. L'Union soviétique ne lâche pas ses pigeons sans un fil à la patte.

Si, là-bas, les femmes travaillent dans la proportion de 85 %, tout change dans les missions de longue durée à l'étranger. « *Pour la première fois de ma vie, je ne travaille pas* », avouent des épouses de coopérants. « *Une chance que je ne retrouverai pas deux fois de suite !* » Une occasion que l'on apprécie à sa juste valeur, même si, au goût de certains (et

de certaines), elle est cher payée : interdiction pour les femmes de prendre le volant, et pour tous de lier connaissance avec un quelconque « étranger » parlant le russe, de se déplacer à plus de dix kilomètres du lieu de résidence sans demander l'autorisation, en précisant au préalable le motif du déplacement, l'heure du départ et du retour, etc. « *Sans compter nos maris qui deviennent pingres et avares* », renchérit Natacha.

Pourtant, ils sont ingénieurs ou professeurs, la plupart du temps hautement qualifiés. Comparativement à leurs collègues restés au pays, leur rémunération est énorme : un ingénieur qui gagne, en Union soviétique, entre 150 et 200 roubles par mois (environ 1 500 FF à 2 050 FF, soit 75 000 F CFA à 102 500 F CFA) peut arriver à 1 200 roubles en travaillant à l'étranger. Mais attention, il est loin de toucher cette somme. Il a pourtant signé un contrat où figure un salaire mensuel de 500 à 700 dollars, dont 50 % sont transférables en Union soviétique. Mais en Algérie par exemple, le Comité de coopération économique soviétique perçoit la totalité des salaires des coopérants en devises, qui sont souvent deux fois et demie plus élevés que la somme en dinars perçue par chaque expatrié. La plupart du temps, les Soviétiques eux-mêmes ignorent le montant de ces prélèvements qui vont, en partie, remplir en devises les caisses de l'Etat et qui servent aussi au bon fonctionnement de l'appareil bureaucratique soviétique à

l'étranger (écoles, centres médicaux...).

A titre de compensation, le coopérant reçoit, à son retour en Union soviétique, des « chèques », sorte de bons d'achat réservés aux magasins spécialisés où l'on trouve tous les produits inexistant sur le marché soviétique. Un dollar américain vaut, à peu près, trois « chèques ». Si, au taux officiel, un chèque équivaut à un rouble, revendu au noir il permet aisément de doubler son épargne.

congé annuel, obligatoirement passé en Russie, on ramène des cantines pleines non seulement de nourriture mais aussi d'ampoules, de fils, d'élastiques... Non, il n'y a pas pénurie de ces produits en Algérie : il s'agit, tout simplement, d'économiser quelques dinars supplémentaires qui serviront à acheter des livres d'art, de la vaisselle ou des kilomètres de tissus. « *De quoi vêtir toute la famille pendant une génération entière !* » La spéculation règne à tous les niveaux.

« *Une veste en cuir payée 700 DA, je peux la revendre aisément 700 roubles à Moscou, dix fois plus. Alors, chaque été, j'en rapporte au moins trois* », reconnaît Marfa. Maigre bénéfice, estime Tatiana qui, il y a deux ans, faisait un petit trafic de livres d'art : achetés environ 35 DA en Algérie, ces ouvrages se revendaient, officiellement, à Moscou, 150 roubles pièce. L'équivalent du salaire d'un ingénieur ! Troc et spéculation aidant, nombre de coopérants réussissent, en quatre années passées en Algérie, à écono-

SÉLECTION DRACONNIENNE

S'il est un pays au monde qui n'envoie pas n'importe qui à l'étranger c'est bien l'Union soviétique. Une sélection des plus sévères précède l'envoi d'un citoyen soviétique hors des frontières nationales.

« *Bien sûr, aucune offre d'emploi concernant l'étranger n'est publiée nulle part en Union soviétique. Le choix des travailleurs, pour les postes à l'étranger, se fait selon un schéma bien précis* », nous a-t-on expliqué. Et c'est bien de choix qu'il s'agit, ou plutôt de désignation. En effet, les disponibilités de postes passent, presque confidentiellement, des ministères aux « premières sections ». Entendez par là les services du KGB, chargés de contrôler le personnel. Qui, en Union soviétique, existent au sein de tout organisme public : usines, hôpitaux, instituts, théâtres, cinémas...

Ces hommes des « premières sections » proposent postes et candidatures aux comités d'entreprises et conseils scientifiques. Après quoi, chaque dossier est soumis aux instances du parti qui se livrent à un « examen approfondi ». Les enquêtes remontent parfois jusqu'aux arrière-grands-parents !

Puis, pour chaque candidat « irréprochable » commence le cycle des entretiens. Face à face avec des responsables du parti et du KGB, il est soumis à des interrogatoires serrés destinés à déterminer son « niveau de conscience politique ». Le dernier entretien de contrôle se déroule à Moscou, au siège du Comité central du parti. « *On m'y a prévenu que je devais être digne de ma patrie, vigilant pour riposter à tout moment aux provocations éventuelles des ennemis de l'Union soviétique. On m'y a appris à rétorquer à toutes les questions pièges de mes futurs interlocuteurs étrangers* », dévoile un coopérant qui, bien entendu, veut garder l'anonymat.

Comment se fait-il, dès lors, que nombre de familles soviétiques de quatre personnes vivent avec quelque 1 000 DA (environ 1 600 FF ou 80 000 F CFA) par mois ? Et qu'avec cette modique somme elles se débrouillent aisément ? « *Chez nous, c'est très compliqué, l'argent. Quand tu es pauvre, ta tête travaille très bien* », explique Irina. Le vin, par exemple, pas question d'en acheter à 15 DA la bouteille. On le fabrique à la maison. A chaque

miser jusqu'à 12 000 roubles (ou « chèques »). Somme très importante qui permet de résoudre aisément tous les problèmes de logement de retour à Moscou. Décidément, l'expatriation reste, pour beaucoup de Soviétiques, un des moyens les plus simples pour passer dans la « nomenklatura », c'est-à-dire la bourgeoisie aisée. Un rêve qui permet de refouler toute velléité d'intégration. Un comble, quand on pense qu'il s'agit de coopération ! ❖

ALGÉRIE :

Les planteurs du service national

Des milliers de conscrits algériens travaillent sur un « barrage vert ». Mais cet ouvrage militaire n'est pas ce qu'on pourrait croire.

De notre correspondant

Alger. — « Si un jour le Grand Maghreb uni se fait, il faudra confier la diplomatie aux Tunisiens, la défense aux Marocains et l'économie peut-être à nous-mêmes, nous disait sous forme de boutade un intellectuel algérien. Il y a au Maroc une longue tradition militaire avec des générations de vrais professionnels. Nous, nous avons une armée de paysans. »

Les « paysans », qui avaient pris les armes en 1954, jouent actuellement en Algérie un rôle politique que notre interlocuteur trouvait peut-être excessif, mais, d'une certaine façon, ils retournent parfois à la terre. Pays *a priori* non menacé d'invasion, malgré le conflit saharien, l'Algérie, où le service militaire est obligatoire à dix-neuf ans, ne manque pas de recrues du fait de l'explosion démographique. Avec le service national créé sous sa forme actuelle en 1969, elle dispose d'une institution originale combinant les impératifs militaires et les nécessités du développement économique.

Le service dure deux ans. Sur trois appelés, un est affecté dans des unités opérationnelles de conception classique, — où il peut, au demeurant, recevoir une formation professionnelle, — deux partageront leur temps en parts inégales : six mois d'instruction militaire et dix-huit mois d'affec-

tation sur des chantiers à vocation civile, souvent à des fins de reboisement.

« Il s'agit de créer un homme nouveau, débarrassé de toute forme d'aliénation », nous disent les deux commandants, le capitaine et le conseiller civil qui nous expliquent la « philosophie » du service national. « En plus de la formation militaire, le service vise à créer un grand brassage entre catégories sociales et aussi entre habitants de régions diverses. Il faut faire découvrir le Sud à l'Algérois ou l'Algérie à la jeunesse émigrée. »

Selon nos interlocuteurs, depuis la mise en œuvre du plan quinquennal 1980-1984, plusieurs milliers de jeunes installés à l'étranger — en France et dans les autres pays d'Europe occidentale — choisissent de faire leur devoir militaire au pays. « Nous avons un programme spécial pour eux, avec cours d'arabe et visites de nos réalisations. » Combien décident de rester à l'issue du service national ? La réponse n'est pas chiffrée. « Certains, au terme de ce séjour, décident de se faire circoncire, ce qui, pour nous, est révélateur », remarque un officier.

L'armée met, d'autre part, l'accent sur la formation professionnelle des recrues pour pallier certaines carences de l'éducation nationale algérienne. Des périodes allant de six semaines à six mois sont consacrées à cette formation dans des centres spécialisés : travaux forestiers, conduite de véhicules, bâtiment, etc. A l'issue du service, un diplôme, homologué par le ministère de la formation professionnelle, est délivré. Il est prisé par les employeurs. Mais il ne semble pas que ces promotions

dépassent les deux mille personnes par an.

L'affectation sur les chantiers permet de compléter la formation théorique. En liaison avec le ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, différents champs d'intervention sont définis. Les projets confiés, dans leur totalité ou en partie, aux militaires par les autorités civiles doivent, en principe, donner la priorité aux zones déshéritées ou enclavées et constituer des œuvres de longue haleine, nécessitant une grande mobilisation en hommes mais sans avoir d'effets négatifs sur la main-d'œuvre locale.

Un « front » de 1 500 kilomètres

Commencé il y a dix ans, le « barrage vert » mobilise une grande part des effectifs. Il s'agit d'arrêter la progression des dunes poussées par les vents de sable aux confins du désert. En vingt ans, un microclimat devrait être créé grâce à une bande large de 20 kilomètres et longue de 1 500 kilomètres et longue de 1 500 kilomètres, alternant en domino la culture et la forêt sur une superficie de trois millions d'hectares.

La plantation de millions de pins d'Alep, la lutte contre la chenille processionnaire qui, véritable plaie de la forêt algérienne, s'attaque à cet arbre fragile de septembre à mai puis prend ses quartiers d'été sous terre, sont associées à des projets de développement hydrauliques « avec accompagnement socio-économique ».

Actuellement, le gros des travaux se situe sur une ligne de 200 kilomètres entre Laghouat et Djelfa. Dans la région de Bou-Saada, plus au nord, une expé-

rience originale de fixation des dunes par pose de palmes sèches à la fin de chaque récolte de dattes donne de bons résultats. Elle sera étendue dans le cadre du prochain plan quinquennal.

Autre « épopee » du service national, la Transsaharienne (1 000 kilomètres, d'El-Goléa à Tamanrasset), dont le prolongement vers le Mali et le Niger reste actuellement à l'état de projet, la route s'arrêtant à une centaine de kilomètres au sud de Tamanrasset.

Au sud d'In-Aménas, vers les confins libyens, nous avons également vu l'armée à l'œuvre pour la construction de la route, qui permettra de se rendre sans trop de difficultés jusqu'à Djamel, le centre du tourisme au Tassili. Menés dans une région difficile mais d'une beauté sauvage — Antonioni l'a choisie pour le début de son *Profession reporter* — les travaux ont déjà atteint Illizi.

Les jeunes du service national se font aussi terrassiers sur les pistes d'aéroports nouveaux ou agrandis dans le grand Sud : Tamanrasset, Illizi, El-Goléa. Laisant la pose des rails à du personnel civil spécialisé, ils tracent de nouvelles voies ferrées. On les rencontre sur les sites de barrages en construction, sur des chantiers de maisons de la culture ou de cités universitaires. Ils ont construit vingt-neuf « villages socialistes agricoles », en achevant neuf autres, mais l'expérience n'ira pas plus loin en ce domaine. « Nous abandonnons ce type d'habitation rural pour la réalisation de grands ensembles et de projets plus constants et plus intéressants », nous dit un officier.

N'y a-t-il pas quelques inconvénients à confier tous ces ouvrages à des jeunes, dont l'expérience et la formation restent malgré tout limitées ? Tout le monde sait, par exemple, que la Transsaharienne s'est rapidement dégradée sur une longueur de 200 kilomètres. Nos hôtes militaires admettent qu'il y a eu quelques malfaçons dans le revêtement mais assurent que le terrassement est solide. « La transsaharienne sera redevenue bonne d'ici à juin 1985. »

« Il y a des projets que nous refusons pour des raisons de compétence technique, précisent les officiers. Par exemple, nous n'intervenons pas pour la réalisation des ports. Les dossiers envoyés par les ministères demandeurs sont examinés par nos spécialistes [appelés fonctionnaires civils détachés dans les délégations régionales du service national]. Nous disons si c'est faisable ou non et dans quels délais. La réalisation se fait sous le contrôle du maître d'œuvre. Nous ne sommes pas responsables de la gestion quand le travail est achevé. Nous n'avons pas à nous substituer aux ministères des transports, des travaux publics ou de l'hydraulique. Des conventions particulières définissent les responsabilités de chacun. »

Sans doute faut-il faire la part d'un triomphalisme typiquement algérien dans le tableau qui est parfois présenté. Le travail n'est pas toujours parfait. A Tadmirt, près de Djelfa, les résultats de la campagne de reboisement sont des plus médiocres à cause d'un mauvais choix des plants. Il y a plus de 1 000 hectares à refaire cette année. La tâche à accomplir n'est pas toujours exaltante. A la direction du service national on cite, parmi les grandes entreprises en cours, le Parc de la victoire, vaste complexe de loisirs sur les hauteurs d'Alger. En fait, le rôle des jeunes Algériens se limite le plus souvent au gardiennage des chantiers confiés à une société canadienne.

Peut-être moins grandiose qu'on le voudrait, l'expérience du service national algérien reste méritoire et fructueuse. Elle n'a guère d'équivalent dans le monde, sauf, à certains égards, en Tunisie. « Beaucoup d'Africains sont intéressés par ce que nous avons fait et viennent s'informer », assure-t-on à Alger.

JEAN DE LA QUÉRIVÈRE.

LE PRESIDENT ALGERIEN LIBERE 91 OPPOSANTS

Il s'agit pour la plupart d'intégristes et de partisans d'Ahmed ben Bella

De notre correspondant à Alger

CHADLI BENDJEDID a fait vider toutes les prisons algériennes de leurs détenus politiques en ordonnant la libération de 91 intégristes et sympathisants de l'ex-président Ahmed ben Bella, arrêtés depuis le début de l'année dernière. Mais, par ce geste spectaculaire, il ne fait aucune concession politique à ses détracteurs, et encore moins à l'ex-président Ben Bella qui, pour la majorité des Algériens, appartient déjà à l'histoire.

Pour l'étranger, Chadli a redoré le blason d'une Algérie qui se vantait de ne compter aucun prisonnier politique. Pour l'opinion interne, il conforte son image d'homme de dialogue et d'ouverture, n'hésitant pas, quand l'intérêt national l'exige, de frapper un grand coup contre tout extrémisme, quitte, le moment venu, à pardonner les erreurs des « frères » égarés. Il est vrai que l'envergure politique des détenus libérés était des plus modestes. Il s'agit notamment de deux anciens ministres de l'ex-président Ahmed Ben Bella, le médecin d'Oran Seghir Nekkache et l'avocat algérois Ali Yahia Abdenour. Le premier semblait avoir déjà pris ses distances avec son ex-patron quand celui-ci avait décidé, il y a deux ans, de s'exiler en France pour animer l'opposition de l'extérieur. Le second était surtout connu pour ses sympathies berbéristes. Tous deux avaient été arrêtés, en octobre 1983, avec une vingtaine d'autres personnes, à la suite de la découverte à la frontière franco-belge, d'un trafic d'armes de guerre et de munitions destinées à l'Algérie.

En décidant d'amnistier ce groupe, parmi lequel figurent également l'épouse du docteur Nekkache, une Suédoise convertie à l'islam, accusée

d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, ainsi que trois activistes féministes, dont une adhérente à la 4^e Internationale, Chadli semble avoir voulu couper l'herbe sous les pieds de Ben Bella, qui n'a pas manqué de faire de la libération de ses sympathisants son principal cheval de bataille dans ses activités à l'étranger.

Mais, si le sort des anciens amis de Ben Bella avait focalisé l'attention de l'opinion à l'étranger, en particulier en France, le cas des intégristes suscitait un malaise plus réel au sein de l'opinion algérienne. Les récentes funérailles dans un faubourg d'Alger de l'un des traditionnels animateurs du courant fondamentaliste, l'imam Abdellatif Soltani, arrêté puis relâché en raison de son âge et de son état de santé, était apparu comme un test en rassemblant des milliers de ses sympathisants en un impressionnant cortège.

Deux de ses condisciples, l'imam Ahmed Sahnoun et le professeur de sociologie Abbaï Madani, figurent parmi la soixantaine d'intégristes ayant bénéficié de la « mesure de clémence » présidentielle. Là aussi, Chadli, par ce geste d'apaisement, entend les banaliser en leur ôtant une couronne de martyrs que leur conférerait leur détention et qu'un éventuel procès forcément retentissant aurait encore mis en valeur.

Il reste qu'en usant de sa clémence à quelques mois du 30^e anniversaire de la Révolution algérienne, Chadli n'a fait aucune concession à aucun des courants antagonistes dont l'un — « ben belliste » — paraît complètement marginalisé, alors que l'autre — « intégriste » — reste une force latente, même s'il fait le mort et paraît divisé.

Karim Slam

Algérie

Sept cents personnes ont pris part au deuxième séminaire sur l'écriture de l'histoire de la révolution

De notre correspondant

Alger. — Réunissant quelque sept cents personnes, hommes et femmes, ayant pris une part active dans la guerre pour l'indépendance, le deuxième séminaire sur l'écriture de l'histoire de la révolution s'est achevé à Alger.

Le premier séminaire, à la fin de 1981, avait porté sur la période antérieure au 1^{er} novembre 1954. Il s'agissait, cette fois, d'évoquer les débuts de la lutte armée jusqu'en 1956. Des rapports constitués à l'échelon des anciennes wilayas ont servi de base à des discussions parfois animées. Il fallait « cerner d'encre plus près la vérité, même si pour certains sujets le débat est loin d'être clos », écrit le quotidien *El Moudjahid*, qui poursuit : « Toute tentative d'histoire globale de l'époque doit aussi considérer les contradictions, erreurs et défaillances individuelles ou collectives ».

Au Palais des nations, où se tenait ce séminaire, d'anciens moudjahidines côtoyaient sans protocole des personnalités du parti et du gouvernement. Parmi plusieurs dizaines d'anciennes résistantes, il y en avait qui avaient protesté contre un premier projet de code de la famille, trop timide à l'égard de l'émancipation de la femme. Apparemment, elles trouvent plus satisfaisant le nouveau projet actuellement examiné par les députés.

Etaient également présents des hommes qui se trouvaient tenus à l'écart par Boumediène ou avaient pris leurs distances, par exemple d'anciens chefs de maquis reconvertis dans le secteur privé.

Dans le compte rendu en français de l'allocution du président Chadli diffusé par l'agence Algérie Presse Service, il est question de la décision de gracier prochainement « certaines personnalités qui ont porté atteinte à la révolution et à la patrie ». En fait, a-t-on précisé, il ne s'agit pas de mesures de grâce à proprement parler, mais plutôt d'amnistie et de mesure de clémence prises au nom de la collectivité. Cela peut concerner des hommes tenus à l'écart, mais pas nécessairement condamnés par un tribunal, et, d'autre part, condamnés par contumace et vivant à l'étranger. « Le président ayant parlé des erreurs contre la révolution commises dans le passé, il ne peut s'agir de M. Ben Bella, qui continue à commettre des fautes », nous a déclaré une personnalité.

D'une façon générale, ce discours prépare le terrain pour le trentième anniversaire du déclenchement de la lutte armée le 1^{er} novembre. Le régime veut célébrer cet anniversaire avec un éclat particulier et le placer sous le signe de la réconciliation et de l'unité nationale.

J. G.

Quatre-vingt-dix détenus ont été libérés

De notre correspondant

Alger. — Quelques jours après que le président Chadli eut annoncé des mesures de clémence devant les anciens moudjahidines réunis pour un séminaire sur l'écriture de l'histoire (lire page 2), le quotidien *El Moudjahid* publie, ce lundi 14 mai, la liste des quatre-vingt-dix détenus libérés des établissements pénitentiaires de Berrouaghia, El Harrach, Médéa et Laghouat.

Il s'agit dans certains cas de personnes dont l'arrestation avait été annoncée officiellement et que les autorités présentaient comme impliquées dans des affaires de droit commun (trafic de drogue, d'armes ou de devises), alors que leurs amis affirmaient qu'elles étaient inquiétées en raison de leurs activités ou sympathies politiques.

Dans d'autres cas, ces arrestations, connues de la classe politique, n'avaient fait l'objet d'aucune publicité dans les médias algériens. L'« instruction » de ces affaires se poursuivait depuis des mois, sans que les familles sachent exactement ce qui était reproché aux détenus.

Sur la liste des libérés, on note les noms de M^r Ali-Yahia, ancien avocat ayant plaidé dans différentes affaires à caractère politique, arrêté en octobre 1983 et maintenu en détention dans des conditions pénibles malgré son grand âge ; de M^{me} Fatouma Ouzegane, ancienne résistante, très connue en Algérie ; de M. Nekkache, ancien ministre, et de sa femme Ulla, de nationalité suédoise. Celle-ci, arrêtée en décembre 1983, était accusée d'avoir « entre-

tenu des relations suivies avec des services de renseignements étrangers ».

Depuis longtemps, différentes organisations, telles Amnesty International et la Fédération internationale des droits de l'homme, saisies dans certains cas par les amis des détenus, s'intéressaient à ces affaires. Le mois dernier, deux avocats français revenus d'une mission en Algérie estimaient à cent quarante-cinq le nombre des prisonniers politiques dans ce pays.

Procès de quatre-vingt-douze islamistes

On apprend, d'autre part, de source judiciaire, que le procès des quatre-vingt-douze détenus islamistes, arrêtés pour des motifs divers fin 1982 et début 1983, a commencé dimanche devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Médéa. Pour le moment, aucune publicité n'a été donnée à l'événement. Selon la même source, il semble que les charges retenues contre les accusés révèlent une certaine volonté d'apaisement.

Des intégristes ont adopté un profil bas depuis les nombreuses arrestations opérées dans leurs rangs, parfois suivies de discrètes libérations. Sans qu'ils soient seuls à l'origine de l'affaire, il semble, néanmoins, qu'ils ont joué un certain rôle dans deux journées d'agitation, au début de la semaine dernière à Larba.

JEAN DE LA GUÉRIVIERE.

Algérie

Un certain nombre d'activistes islamiques sont toujours détenus

De notre correspondant

Alger. — En publiant au début de la semaine une liste de quatre-vingt-dix personnes bénéficiant de mesures de clémence, le quotidien *El Moudjahid* indiquait que celles-ci avaient « commis des erreurs vis-à-vis de la révolution et de la patrie ». Cela est beaucoup plus vague que les accusations de trafic d'armes, de drogue ou de devises portées à l'époque des arrestations, dans les cas où celles-ci avaient été rendues publiques. Certains de ces accusés, présentés naguère comme des « truands », peuvent considérer que, sans le dire explicitement, les autorités admettent aujourd'hui que les charges retenues contre eux avaient un caractère politique.

Il y a plusieurs groupes bien distincts parmi les libérés. Environ un tiers d'entre eux peuvent être catalogués comme intégristes. Au sujet de ceux-ci, il n'avait généralement pas été question de trafic délictueux. Souvent âgés, ils avaient été présentés comme les têtes pensantes des activistes islamiques en décembre 1982. Les deux plus connus sont un professeur, M. Abasai Madani, et le cheikh Ahmed Sahnoun, qui, sorti de prison, avait été assigné à domicile il y a peu de temps. Figure aussi sur la liste un libraire d'Alger qui vendait des livres d'inspiration religieuse et auquel il avait été reproché d'avoir des relations suspectes avec des milieux extrémistes d'Arabie Saoudite.

Viennent ensuite :

1) Des étudiants « trotskistes » arrêtés pour détention de tracts, en décembre 1983, peu avant le congrès du FLN ;

2) Des habitants des Aurès arrêtés en octobre 1983 pour détention illégale d'armes ;

3) Des femmes considérées comme des « activistes féministes », qui avaient fait une grève de la faim en début d'année ;

4) Des personnalités diverses présentées en octobre 1983 comme impliquées dans un trafic d'armes découvert à la frontière franco-belge. Ce sont notamment M^{me} Ouzegane, M. Nekkache, ancien ministre de M. Ben Bella, qui aurait, en fait, rompu tout contact avec lui à partir de 1981, et M^{re} Ali Yahia.

Nous avons rencontré mardi cet avocat connu arrêté lui aussi en octobre 1983. Il tient à faire deux mises au point.

Un procès annulé

Tout d'abord, il s'élève contre les informations le présentant comme un partisan de M. Ben Bella. D'après lui, il s'était opposé, à l'Assemblée nationale, à la Constitution promulguée par l'ancien chef de l'Etat. Il n'a jamais été le ministre de celui-ci, étant entré au gouvernement de Boumediène en juillet 1965, après la destitution du premier président de la République (il devait, par ailleurs, donner sa démission en 1967, étant en désaccord avec le projet de révolution agraire). S'il a rencontré M. Ben Bella en Algérie avant le départ de celui-ci pour la France en juin 1981, il l'a fait dans le cadre de consultations générales auxquelles ont pris part « des centaines d'Algériens ».

« Je conteste, en second lieu, les termes de clémence et de générosité, dit M. Yahia. J'ai été libéré sans un mot d'explication, après des mois de dure détention pour des charges sans fondement. Je dois la liberté aux deux mille sept cents Algériens qui ont signé la pétition protestant contre les arrestations (le Monde du 17 janvier) et à ceux qui, à l'étranger, ont parlé des détenus politiques en Algérie. »

Le cas de M. Yahia est exemplaire, en ce sens que le dossier à charge contre cet homme au franc-parler était si mince que les responsables de la sûreté paraissaient divisés sur le bien-fondé de sa détention. En ce qui concerne cet avocat et d'autres personnes, le pouvoir a trouvé une porte de sortie honorable, et, d'une certaine façon, méritoire, fût-ce au prix de quelques incohérences dans la présentation des choses.

D'autres libérations suivront-elles ? La vraie clémence, nous ont dit des Kabyles, serait de gracier cinq militants maladroits de la cause berbère, condamnés en 1975 à de lourdes peines de prison pour une obscure affaire d'attentat à la bombe et toujours incarcérés dans la centrale de Lambese. Toujours parmi les « berbéristes », on peut penser à M^{re} Ait Ahmed, réfugié en Europe après une condamnation à mort commuée en détention à perpétuité.

Dans l'immédiat, les interrogations concernent surtout des activistes islamiques encore détenus. Jeudi dernier, deux jours après le

discours du président Chadli annonçant des prochaines mesures de clémence, des préparatifs, tenons-nous de source sûre, avaient lieu en vue de l'ouverture du procès de quatre-vingt-douze intégristes, le 13 mai, devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Médéa. Pour une raison inconnue, il a été brusquement décidé que ce procès n'aurait pas lieu. Vingt-trois intégristes, parmi ceux qui devaient comparaître, ont été libérés et figurent sur la « liste des quatre-vingt-dix » avec d'autres islamistes.

Le procès de ces vingt-trois hommes avait été présenté comme imminent par les autorités dès janvier 1983, puis reporté à plusieurs reprises. Il s'agit de ceux auxquels il n'est pas reproché d'avoir participé directement à une action sanglante, leur rôle ayant consisté à échauffer les esprits par leurs paroles ou leurs écrits.

Deux autres groupes devaient comparaître au procès de Médéa réunissant différentes sortes d'accusés. Le premier comprenait quatorze étudiants intégristes impliqués dans le meurtre d'un adversaire politique au cours d'affrontements à la cité universitaire de Ben-Aknoun, sur les hauts d'Alger. Le second groupe était formé par plusieurs dizaines d'activistes arrêtés fin 1982 après la découverte de bombes « prêtes à l'emploi ». Quelques fugitifs interceptés deux mois plus tard avaient fait usage de leurs armes.

Il est probable que ces deux groupes vont être jugés rapidement sans publicité, des mesures de clémence pouvant intervenir après les condamnations.

Dans les mois qui ont suivi les nombreuses arrestations opérées dans leurs rangs, les intégristes n'ont guère fait parler d'eux. Mais, en avril, ils ont organisé des funérailles grandioses pour le cheikh Soltani, un de leurs chefs, mort en résidence surveillée. Bien que la nouvelle de ce décès n'ait pas été diffusée dans les médias, le « téléphone arabe » avait fonctionné, et des milliers de fidèles étaient venus de tout le pays à Kouba, dans la banlieue d'Alger, où avait lieu l'enterrement. Dans un geste d'apaisement, les autorités avaient envoyé des représentants de l'islam officiel, mais la famille s'était opposée à ce qu'ils prennent la parole.

D'autre part, la ville de Larba, dans la wilaya de Blida, où les intégristes sont assez nombreux, a connu la semaine dernière deux jours d'agitation. Accusant les autorités locales d'attribuer des logements neufs à leurs seuls amis, une partie de la population a occupé, puis saccagé la mairie, amenant une intervention énergique des forces de l'ordre. Peu après ces événements, un grand mouvement de walis (préfets) a été annoncé. Le préfet de Blida a été nommé ailleurs.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

Xénophobie et aide au retour, thèmes du congrès de l'Amicale des Algériens en Europe

Le Palais des congrès et de musique de Lille a accueilli samedi et dimanche, la 11^{ème} assemblée régionale de l'Amicale des Algériens d'Europe.

Retour au pays, d'accord ; mais à condition qu'il soit « libre et volontaire » et qu'il permette aux travailleurs ex-immigrés de conserver l'intégralité des droits sociaux acquis pendant leur séjour en France : telle est une des conclusions qui ressort des travaux de la 11^{ème} assemblée générale de l'Amicale des Algériens en Europe, réunie à Lille ce week-end.

Investi par un service d'ordre très présent et vigilant — sécurité oblige — le palais des Congrès et de la Musique de Lille a accueilli samedi et dimanche un bon millier de délégués d'une organisation qui ne cache pas ses liens avec les autorités algériennes et le FLN. C'est d'ailleurs un membre éminent du FLN, Mohammed Cherif Messadia, qui est venu transmettre aux congressistes un message du président Chadli Bendjedid, témoignant de « l'attachement du chef de l'Etat au respect des intérêts, de la dignité et de la sécurité de la communauté algérienne à l'étranger ». Laquelle représente 800 000 ressortissants en France et seulement quelques milliers dans les autres pays d'Europe, dont environ 10 000 en Belgique.

Au-delà des résolutions de principe, de la condamnation des agressions racistes dont sont victimes les travailleurs immigrés en France et principalement les Algériens, la 11^{ème} assemblée générale de l'Amicale a réfléchi sur la crise économique et la volonté de modernisation industrielle exprimée par le gouvernement français ; et sur ses conséquences sur la communauté algérienne en France.

« Les mesures sociales engendrées par l'aggravation de la crise économique frappent de plein fouet les communautés immigrées » notent les délégués de l'Amicale des Algériens en Europe, « et aggravent les inégalités sociales, marginalisent les travailleurs immigrés, dans un climat de xénophobie ». Les responsables de l'Amicale, notamment son

président Abdelkrim Souici, ou Said Chergui, chargé de l'information et des relations internationales, veulent avant tout distinguer deux aspects du problème du retour.

D'une part, la politique « d'incitation » menée par les gouvernements successifs, par la gauche aussi avec l'affaire Talbot et plus récemment le conflit Citroën. Les dirigeants de l'Amicale s'interdisent de juger le choix politique d'un pays d'accueil. Par contre, ils estiment que la « récupération globale des droits sociaux acquis par les travailleurs » candidats au retour les concerne au premier chef.

« Depuis 1973, rappelle Said Chergui, le courant migratoire s'est arrêté ; il a même été renversé. Le maintien en effectif de notre com-

munauté étant le fait des rapprochements de familles et de la croissance naturelle ». Une étude menée par l'Amicale des Algériens en Europe montre que, de 1977 à 1981, 86 000 Algériens ont rejoint définitivement le pays. Or, sur ce total, seulement 2 600 travailleurs ont bénéficié de l'aide au retour, à l'époque le « million Stoléru ».

Les représentants de la communauté algérienne en France craignent davantage que le « climat de xénophobie » et « une réglementation qui comprend des aspects restrictifs et coercitifs » ne constituent un encouragement négatif au retour. Même s'ils prennent acte de « la détermination solennelle du gouvernement français de lutter contre le racisme ». François DUMAS

N° 322 AFRIQUE-ASIE LUNDI 21 MAI 1984

Les relations entre Le Caire et Alger

● Selon le président Hosni Moubarak, l'équilibre des forces politico-stratégiques dans le monde arabe et l'Afrique passe nécessairement par Alger. D'où l'intérêt du chef de l'Etat égyptien, à, selon l'expression d'un haut responsable de son entourage, « ouvrir les portes vers l'Algérie de Chadli Bendjedid ». On parle de plus en plus, dans les milieux diplomatiques du Caire, de la visite qu'aurait effectuée à Alger, dans une discrétion absolue, l'un des plus proches conseillers de Hosni Moubarak. Si l'on se refuse encore à donner de plus amples renseignements à ce sujet, les milieux officiels égyptiens ne manquent pas de souligner qu'en dépit de l'absence de relations diplomatiques entre Le Caire et Alger [en raison des accords de Camp David], on peut relever un certain nombre de points de convergence entre les deux capitales sur plusieurs questions internationales. La menace formelle formulée par le président égyptien de rompre les relations avec Washington, si le président Reagan donnait son aval au transfert de son ambassade à Jérusalem, a notamment été très favorablement accueillie par l'opinion algérienne, et tout particulièrement par le président Chadli et ses collaborateurs.

ALGERIE

Alerte à la bombe

Le 19 mars un DC-10 de la compagnie française UTA venant d'Abidjan et se dirigeant vers Paris, qui avait atterri d'urgence à Alger à la suite d'une alerte à la bombe, a quitté l'aéroport de la capitale pour Paris, le soir. Une équipe d'artificiers algériens, chargée de faire les vérifications d'usage de l'appareil et des bagages des 135 passagers, n'avait rien décelé de suspect à bord.

• M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, a soumis au conseil des ministres français un texte visant à l'approbation d'un accord franco-algérien évitant aux jeunes gens ayant la double nationalité d'accomplir leur service militaire dans l'un des deux pays et leur donnant le choix du pays.

• Le quotidien El Moudjahid a accusé le Maroc de chercher un embrasement général dans le Nord-Ouest africain afin de détourner l'attention de l'Afrique et de la communauté internationale de son « refus d'appliquer les résolutions du 19^e sommet de l'OUA », concernant l'autodétermination du peuple sahraoui.

« Le Maroc », a-t-il écrit, « a décidé d'édifier de nouveaux ouvrages militaires, au Sahara occidental, ce qui est une preuve supplémentaire de sa détermination de poursuivre la guerre et, par conséquent, de refuser le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ».

• Le colonel Benloucif, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu la délégation militaire du Cap-Vert dirigée par M. Angelo Dantas Pereira, premier commandant et chef d'état-major des armées révolutionnaires du Cap-Vert, qui effectuait une visite officielle.

• La délégation militaire du Cap-Vert a été reçue par le colonel Kamel Abderrahim, chef de la 2^e région militaire. La délégation, arrivée dans la matinée à Oran, a visité l'école supérieure de l'air de Tafraoui, la base et le chantier naval de Mers-El-Kebir.

Auparavant, le commandant Angelo Dantas Pereira et la délégation qui l'accompagnait se sont rendus au centre de logistique de Beni Mered. Ils ont été reçus par le chef adjoint de la 7^e région militaire, accompagné d'officiers supérieurs. Ils ont visité de nombreux ateliers où leur ont été fournies des explications concernant le fonctionnement de ceux de mécanique générale et de micromécanique, le magasin central des pièces de rechange des camions gros porteurs, l'atelier de turbines, celui de fonderie, celui du montage, du démontage et de la réparation des moteurs et de leurs accessoires.

• Aux jeunes Algériennes, la division de l'administration et des services communs offre la possibilité de devenir sous-officiers dans les filières suivantes : comptabilité, dactylographie et secrétariat.

• Des chaussures, des accessoires de tenue militaire et des mannequins ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget, BP 298, Alger-Gare.

• La division Accumulateurs ouverts du Groupe SAFT, dont l'usine est à Bordeaux (France), a conclu un accord avec les forces armées portant sur un contrat d'équipement d'une valeur de 1,5 millions de francs. Au terme de ce contrat, SAFT livrera à l'armée cent batteries au nickel-cadmium de type VP de forte puissance, d'une capacité nominale de 25 ampères/heure, destinées à équiper les hélicoptères Mi-8 de fabrication soviétique, en remplacement des batteries au plomb d'origine.

• Des cuisines fixes pour, respectivement, 250-400 rations, 400-600 rations, 800-1 000 rations, 1 200-1 500 rations, 1 500-2 000 rations et 2 000-2 500 rations ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget, BP 298, Alger-Gare.

• Du matériel cinématographique, du matériel photographique, du matériel de vidéo et du matériel de maintenance, ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, MDN, DASC, BP 298, Alger-Gare.



Hélicoptère Mi-8 de fabrication soviétique. Les forces armées algériennes, qui sont dotées d'appareils de ce type, en font changer les batteries par le groupe français SAFT.

• La réalisation d'un système d'humidification pour magasins a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction centrale de l'intendance, sous-direction des subsistances, caserne Ali Khodja, Les Tagarins, Alger.

• Du matériel médical de laboratoire destiné à la direction centrale de la santé militaire a fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, BP 298, Alger-Gare.

• 800 tonnes de fonte brute de moulage pour fonderie en gueuses de 20 à 25 kg ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, 1^{er} RM, base centrale logistique, Beni Mered, Blida.

• Des unités mobiles à usage médical ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs.

• La fourniture de peintures aéronautiques, d'ingrédients et matières consommables destinés à ces peintures, a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget.

• 150 armoiries fortes de modèle moyen, 15 coffres-forts et 15 coffres de petit modèle ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget.

• L'étude et la réalisation d'un système de chauffage et de climatisation, et d'un bloc informatique à Blida a fait l'objet d'un appel d'offres de M. le contrôleur résident de la 1^{re} région militaire, caserne du 19 juin, BP n° 93, Blida.

• Des réfrigérateurs à gaz, un comptoir frigorifique à 4 portes, une chambre froide de 30 m³, une armoire frigorifique de 3 000 l, trois conteneurs frigorifiques de, respectivement, 4 m³, 8 m³ et 27 m³, un équipement de salle pédagogique et un équipement d'atelier chaud et froid ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget.

• Du matériel d'imprimerie destiné à l'imprimerie centrale de l'armée a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et au budget.

• La fourniture de pellicules cinématographiques professionnelles, de produits chimiques pour technique cinématographique, de bandes magnétiques professionnelles, de matières consommables photographiques et de pellicules pour la technique photographique a fait l'objet d'un appel d'offres de M. le contrôleur résident, 7^e RM, BP 237, Alger-Gare.

• Du matériel de radiologie a fait l'objet d'un appel d'offres de la part de la direction de la santé militaire, ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, BP 298, Alger-Gare.

Visite officielle

Sur invitation de M. Abdelhamid Brahimi, Premier ministre, M. Hamid Algabid, Premier ministre de la République du Nigeria a effectué une visite officielle.

Le Premier ministre du Niger était accompagné d'une importante délégation qui comprenait notamment : M. Idriss Oumarou, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M.

Boukari Adji, ministre des Finances.
M. Amadou Nouhou ministre du Commerce et des Transports et le commandant Toumba Boubacar, chef d'état-major général-adjoint.

Deuxième chaîne

Une société française fournira à la radio-télévision les 26 premiers émetteurs de sa deuxième chaîne de télévision en couleurs. Ce réseau sera implanté dans les stations de la première chaîne et couvrira la plus grande partie du pays à partir de juin 1984.

LE MONDE — Mardi 29 mai 1984

● **Alger relance l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques.** — La relance des activités de l'Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques (OSPAA), à l'initiative de l'Algérie, est à l'ordre du jour du sixième congrès de cette Organisation, qui se réunit pendant quatre jours à Alger, à partir du dimanche 27 mai, avec la participation d'une centaine de délégations représentant quatre-vingt-six partis et mouvements progressistes du tiers-monde. Créée au Caire en 1957, à la suite de la conférence de Bandoung (1955), l'OSPAA n'avait pas tenu de congrès depuis 1972. Les chefs de plusieurs mouvements de libération ont présidé l'ouverture de ce congrès, MM. Yasser Arafat (OLP), Sam Nujoma (Swapo), Mohamed Abdelaziz (Polisario) et Alfred Nzo (ANC d'Afrique du Sud). Ils ont aussi prononcé des discours. — (AFP.)

LE MONDE — Mercredi 30 mai 1984

PARIS ET ALGER ENVISAGENT UNE COOPÉRATION DANS LES SECTEURS DE LA PÉTROCHIMIE ET DE L'ÉLECTRIFICATION

(De notre correspondant.)

Alger. — M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie et de la recherche, chargé de l'énergie, a regagné Paris mardi 29 mai après une visite de trois jours en Algérie. L'occasion de ce voyage était l'inauguration des rencontres techniques algéro-françaises sur le pétrole et le gaz qui, du 28 au 30 mai, permettront aux experts des deux pays de procéder à des échanges d'informations et à une confrontation de leurs expériences. Ce séjour a aussi donné lieu à des entretiens avec le ministre algérien de l'énergie, M. Nabi.

Les deux hommes ont déclaré à la presse que le contrat gazier conclu entre Paris et Alger doit maintenant avoir un prolongement dans la coopération énergétique et par pétrochimie. Cette coopération pourrait trouver un champ d'application dans les industries chimiques et pétrochimiques et dans le développement de l'électrification de l'Algérie. Une fois de plus, on parle de perspectives ouvertes par la création éventuelle de sociétés mixtes.

J. d. G.

LE MONDE — Mardi 29 mai 1984

AU COURS D'UN CONGRÈS PRÈS DE PARIS

Le Mouvement pour la démocratie en Algérie a été créé sous la présidence de M. Ben Bella

Le congrès constitutif du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), parti d'opposition en exil, présidé par M. Ahmed Ben Bella, bien qu'absent à ces assises, s'est déroulé les 26 et 27 mai, dans la région parisienne, comme l'avait annoncé récemment l'ancien président algérien (*le Monde* du 23 mai). Quelque deux cent soixante-cinq délégués algériens, venus de France et d'autres pays européens, ont assisté à la projection d'un programme vidéo contenant un « discours d'orientation » de M. Ben Bella. Une assemblée du même genre devait, selon les organisateurs, se tenir clandestinement en Algérie.

M. Ben Bella a dressé un violent réquisitoire contre le régime, qualifié de « fasciste », du président Chadli Bendjedid, et contre l'« impérialisme ». Il a affirmé que le MDA ne constituerait que « la branche algérienne » d'une « internationale arabo-islamique » et a lancé un appel solennel à « tous les courants d'opposition », les invitant à former un large « front démocratique » œuvrant pour l'avènement d'une « authentique démocratie » en Algérie. Celle-ci, selon le MDA, doit se fonder sur « le choix du multipar-

tisme » et « l'autogestion généralisée à tous les secteurs de l'activité économique, sociale, culturelle et politique ».

Concernant l'émigration algérienne en France, M. Ben Bella a reproché au gouvernement algérien son « attitude de démission qui (...) n'est pas de nature à inciter les dirigeants français à se soucier sérieusement de la situation » des immigrés. Selon lui, « il n'y a qu'une seule solution au problème (...) : retourner au pays ». Par ailleurs, il a sévèrement critiqué le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a affirmé son soutien à la révolution iranienne, tout en désapprouvant l'exercice du pouvoir par des théologiens, et exprimé quelques désaccords avec la Libye.

[Agé de soixante-huit ans, M. Ben Bella a choisi de vivre en exil en Europe depuis 1981, après avoir été libéré par le président Chadli. Il a quitté la France en janvier 1983, après la découverte d'une cache d'armes dans sa résidence de Montmorency (région parisienne) et s'est installé à Genève. Cette affaire explique sans doute qu'il n'ait pas assisté à la création du mouvement qu'il préside.]